



LYCEE PROFESSIONNEL PRIVE PASTEUR

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'ELEVES

Entre :

Mairie de Saint Hilaire de Brethmas
Chemin du stade
30560 Saint Hilaire de Brethmas
Représenté par M.Perret, Maire

Et

Le Lycée Professionnel PASTEUR, 3 rue Pasteur 30 100 La Grand Combe représenté par son chef d'établissement :
Mme Follana

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : Objet et durée de la mise à disposition

Le lycée Professionnel Pasteur, met à disposition de la mairie de Saint Hilaire de Brethmas
24 élèves dans le cadre de la fête votive pour exercer les fonctions de sécurité du 12 au 14 mai 2023,

Article 2 : Conditions d'emploi

La mission de ces élèves mis à disposition est organisée par la mairie de Saint Hilaire de Brethmas dans les conditions suivantes :

- assurer le contrôle des accès,
- assurer la sécurisation de la manifestation,
- assurer la gestion du parking.

Concerne les élèves de CAP Agent de Sécurité et BAC Prévention Sécurité.

- Vendredi 12 mai : 4 élèves de 17h30 à 20h30
- Samedi 13 mai : 10 élèves de 9h30 à 20h
- Dimanche 14 mai : 10 élèves de 9h30 à 19h

Les élèves sont sous la responsabilité de la mairie de Saint Hilaire de Brethmas.
Une convention de stage sera annexée à cette mise à disposition avec la liste des élèves concernés

Fait à
Le
Pour la Mairie de Saint Hilaire de Brethmas
M. Perret

Fait à
Le

Pour le Lycée professionnel PASTEUR
Le chef d'établisseme

03 Rue Pasteur – 30110 LA GRAND COMBE –
☎ 04 66 34 06 72 - 📠 04 66 34 40 09 – Email : ce.0300109F@ac-montpellier.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213002595-20230412-2023_32-DE